

**GIP CENTRE ESSONNE**



PRE

**PROJET DE  
REUSSITE EDUCATIVE  
DE CORBEIL-ESSONNES**

**PRESENTATION DE  
L'EVALUATION**

FEVRIER 2009

*Document de restitution réalisé par Marylène Renaudin, Coordonnatrice du PRE*

## METHODE ET DEROULEMENT DE LA DEMARCHE D'EVALUATION :

### L'objectif de l'évaluation :

- Donner de la valeur au Projet de Réussite Educative (projet, parcours, actions et outils) et rendre lisible le travail réalisé
- Mesurer les effets et impacts du projet : au niveau des partenaires (volet 1), au niveau des enfants, jeunes et leurs familles (volet 2 et 3)
- Faire le point sur les pratiques utilisées et les améliorer

### La démarche :

Cette démarche est le fruit d'une réflexion menée avec le réseau des coordonnateurs de Réussite Educative de Essonne, les services de l'Education Nationale, du Conseil Général, de l'Etat, et accompagnée par un consultant.

Elle repose sur l'idée que l'ensemble des acteurs partenaires du projet doit être associé à l'évaluation afin de croiser les regards et de produire une analyse partagée qui résulte de discussions, échanges, confrontations. Cela afin d'obtenir une évaluation qui rende compte de la globalité des points de vue.

### La méthode :

Nous avons appliqué cette démarche en constituant un comité de suivi de l'évaluation puis en organisant des réunions opérationnelles, composées d'une pluralité et d'une diversité d'acteurs, représentatives des partenaires du projet.

En outre, l'équipe de la Réussite Educative de Corbeil-Essonnes a souhaité associer les familles, qui sont directement concernés par ce projet.

### Les résultats :

Malgré la difficulté de l'exercice, le travail réalisé apporte de nombreux enseignements, ou vient confirmer des éléments forts déjà soulignés.

Il rend compte du travail réalisé, de la plus-value du projet, tant à l'échelle du travail partenarial qu'au niveau des parcours des enfants et des familles.

## VOLET 1 : LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

### ▪ Cadre des échanges :

La méthode suivie pour l'évaluation du volet 1 est celle de la participation des partenaires et le renseignement par les regards croisés de ceux-ci, présents au sein de réunions opérationnelles.

#### 1<sup>ère</sup> réunion opérationnelle :

Les partenaires présents se sont répartis en deux groupes. Le groupe A a examiné les entrées 1, 2, 5 (l'identification des publics, l'approche globale, l'adhésion des parents) le groupe B les entrées 3 et 4 (soutien personnalisé, pluridisciplinarité).

#### *Composition du groupe A :*

- Directeur d'école maternelle
- Conseiller Principal d'Education
- Assistant social MDS
- Responsable missions de service social MDS
- Assistante sociale scolaire
- Educatrice spécialisée SAEMF
- Référente de parcours RE

#### *Composition du groupe B :*

- deux directeurs d'écoles élémentaires (dont un membre du Groupe Technique)
- 2 représentants du service scolaire de la ville
- Assistant social MDS
- Principal adjoint de collège

#### 2<sup>ème</sup> réunion opérationnelle :

Lors de cette réunion, il s'agit de poursuivre le renseignement de l'entrée 1 (l'identification des publics) et de l'entrée 4 (pluridisciplinarité). La composition des groupes n'est pas similaire à la première réunion. La présence des partenaires, bien qu'engagés dans la démarche, est conditionnée à leur disponibilité.

#### *Composition du groupe A :*

- Principal de collège
- Conseiller Principal de collège
- Directeur d'école membre du Groupe Technique (étude et orientation des situations individuelles)
- Responsable de la scolarité du lycée
- Responsable des missions de service social, MDS
- Educatrice spécialisée, SAEMF

*Composition du groupe B :*

- Assistant social CAF
- Directeur administratif CMPP
- Directeur école maternelle
- Assistant social scolaire
- Assistante sociale MDS
- Référent de parcours

Remarque :

Certains éléments d'analyse peuvent aller au-delà de l'entrée concernée. Cependant, ils sont indiqués car ils constituent également des données d'appréciation du projet.

- **La méthode :**

La méthode suivie et opérante pour le volet 1 est celle de la notation des indicateurs (de 0 à 5, aboutissant à une moyenne) fixée collégalement, après discussion, lors de réunions collectives avec les partenaires.

## 1. Identification des publics

CRITERES	INDICATEURS	VALEUR						
<b>Climat de sensibilité partagé</b>	<b>Communication multi acteurs</b>	formalisée	4	participative	4	médiatisée	4	12/15
<b>Etablir un faisceau d'appréciations de la situation de l'enfant</b>	<b>Temps de rencontre sur situations</b>	réguliers	4	fréquentés	4	formalisés	5	13/15
<b>Dégager la problématique de la situation</b>	<b>Problématisation/référent</b>	confrontation	5	agrégation	4	analyse	4	13/15
<b>Définir les critères d'éligibilité de la situation à la RE</b>	<b>Validation éligibilité</b>	Concertée	2	formalisée	1	-	..	3/10

Total : 3,7 / 5

*Exemple mode calcul* : pour ramener la moyenne sur 5, il faut diviser le total des points obtenus par les 11 indicateurs du tableau.

### ANALYSE QUALITATIVE

#### ▪ Communication multi acteur :

Les partenaires relèvent qu'il existe **de nombreux temps d'échanges formels ou non avec l'équipe** de Réussite Educative.

Il y a toujours un interlocuteur joignable au quotidien. Il y a une **disponibilité et une réactivité de l'équipe** qui est appréciable. A la différence des institutions, au sein desquelles il y a une lourdeur qui rend difficile cette fluidité.

Les professionnels soulignent que le **référent de parcours contacte les partenaires régulièrement** afin de faire le point sur les situations. Il est possible pour les partenaires de « se reposer » sur le référent, en matière de problématisation de la situation et dans la mise en place de l'accompagnement.

Concernant le **Groupe Technique**, principal temps partenarial régulier où sont étudiées et orientées les situations, le groupe précise que celui-ci **fonctionne bien** et que les **échanges y sont variés**.

Il est indiqué qu'il n'y a **pas de réticence des partenaires à aborder les situations individuelles**, même si pour certains professionnels, non travailleurs sociaux, la présentation d'une situation individuelle n'est pas familière. Cet exercice les interroge. Ils se questionnent sur la teneur des éléments à transmettre.

Plus généralement, il est noté que cela peut également être un questionnement pour d'autres professionnels, car il est inhérent à la transmission d'informations nominatives.

Les partenaires reviennent sur l'arrivée du dispositif et les réticences qui se sont exprimées alors. Ils rappellent qu'un processus de reconnaissance des partenaires et de mise en confiance de ceux-ci a été l'œuvre, qui a permis d'aboutir au bon fonctionnement de l'échange d'informations lors du Groupe Technique.

Un partenaire précise que la rédaction de la première fiche de demande d'intervention n'a pas été aisée. Il s'est donc interrogé sur les éléments à transmettre, afin de ne pas donner des informations relevant de l'intimité de l'enfant, ni de remettre en cause la confiance que les familles leur manifestent. Cela était lié à une méfiance, à l'arrivée du dispositif, et à un questionnement sur le fonctionnement qui allait être le sien.

Un autre partenaire indique qu'un autre type de réticence a fait suite à une interrogation concernant son activité professionnelle : si on sollicite la Réussite Educative, est-ce que cela signifie que l'on n'a pas réussi ? Qu'est-ce que ce dispositif peut proposer de plus, par rapport aux missions remplies ?

A l'arrivée du dispositif, il y a donc eu un temps intermédiaire pendant lequel les partenaires ont rôdé leur fonctionnement et défini un cadre d'informations partagées.

Il est noté que la participation des partenaires au Groupe Technique s'est accrue, même si des partenaires y sont peu représentés.

▪ **Temps de rencontre autour des situations et problématisation de celles-ci :**

En général, les partenaires transmettent bien les éléments nécessaires à la compréhension de la situation et s'expriment sans réticence.

Il existe un respect de ce qui est exprimé et du champ de compétence de chacun. Chaque professionnel connaît les limites d'intervention de l'autre, chacun apporte son avis et est dans son rôle. Les règles déontologiques posées, quant à elles, sont claires et respectées.

Ces temps d'étude de situations permettent d'avoir un regard extérieur sur celles-ci, de prendre du recul vis-à-vis d'une situation. La solution qui y est envisagée n'est pas nécessairement celle convenue initialement par la structure qui présente la situation.

Enfin, un partenaire suggère que lors du Groupe Technique un temps soit consacré à un retour sur le suivi des situations.

▪ **Critères d'éligibilité :**

Ils n'ont pas fait l'objet de concertation, cependant les partenaires sont en accord en la matière, et les utilisent de manière implicite.

Précisons qu'en ce qui concerne les établissements scolaires, ceux-ci orientent les situations vers la RE à l'issue d'une réflexion et de l'utilisation d'outil en interne. Ils possèdent leurs critères à partir desquelles ils déterminent l'intérêt d'une demande d'intervention du dispositif.

## 2. Approche globale

CRITERES	INDICATEURS	VALEUR				
<b>Etablir une vision partagée de l'environnement de l'enfant</b>	<b>Identification des facteurs d'incidence sur la situation</b>	évoqués	4	validés	4	8/10
<b>Définir une stratégie concertée de l'action</b>	<b>Priorisation des thématiques d'intervention</b>	validée collégialement	1	formalisée	0	1/10



Total : 2,3 / 5

### ANALYSE QUALITATIVE

Les professionnels distinguent clairement ces deux étapes successives :

- ***l'identification des facteurs d'incidence***
- ***la priorisation des thématiques d'intervention***
  
- Au sein du Groupe Technique, **l'identification des facteurs d'incidence sur la situation se réalise de manière satisfaisante lors de l'analyse de la situation**. Les échanges entre les membres présents ont pour objet de comprendre, de préciser et d'expliciter les conditions et les problématiques des situations. Les discussions servent à **croiser les regards, interroger la situation et aboutissent à une analyse commune**.
  
- Le contenu de l'accompagnement est précisé autant qu'il le peut. A ce stade, les orientations fournies par le Groupe Technique constituent des hypothèses de travail, déduites de l'analyse réalisée à partir des données réunies. Celui-ci a vocation à évoluer après le diagnostic de la situation que le référent de parcours va réaliser.
  
- Ainsi, les partenaires indiquent que si les thématiques d'intervention sont déclinées, elles ne sont pas priorisées car le Groupe Technique ne peut pas réaliser cette démarche. Celle-ci sera effectuée par le référent de parcours qui sera en possession de la connaissance approfondie de la situation. Cela relève du travail éducatif.

### 3. Soutien personnalisé

CRITERES	INDICATEURS	VALEUR						
Permettre l'expression des besoins	Expression besoins et désirs famille	favorisée	4	accompagnée	4	formalisée	3	11/15
	Expression besoins et désirs enfant	favorisée	4	accompagnée	4	formalisée	3	11 /15
Définir un diagnostic et des objectifs partagés	Co-construction et formalisation	avec famille et enfant	5	avec repérant et RE	5	avec RE et autres acteurs	5	15 /15
Prévoir les modalités de suivi et d'adaptation de l'accompagnement	Bilan intermédiaire	Avec famille et enfant	2	Avec repérant et RE	2	Avec RE et autres acteurs	2	6 /15

Total : 3,6 / 5

### ANALYSE QUALITATIVE

- **Expression des besoins et désirs de la famille et de l'enfant :**

Cette expression est plutôt bien accompagnée. Les partenaires précisent que l'expression des besoins et désirs de la famille varient selon que l'accompagnement prend la forme d'une action collective ou individuelle, et du cheminement réalisé avec la famille, de la concertation engagée avec elle. Celle des enfants est variable selon leur âge.

- **Co-construction et formalisation des objectifs du parcours :**

Les professionnels reconnaissent que **cette démarche est réalisée de façon satisfaisante**.

- **Bilan intermédiaire :**

Bien qu'un bilan soit fait à différents temps des parcours, ceux-ci sont variables selon les situations et restent à améliorer. Il pourraient gagner en formalisation auprès du professionnel repérant et de l'ensemble des partenaires d'un parcours.

Un partenaire indique que **les bilans intermédiaires des accompagnements se font de manière informelle**, lors de conversations téléphoniques entre le référent de parcours et le partenaire principal, qui, le plus souvent, est celui qui a demandé l'accompagnement de la RE.

La réalisation de bilan, sous une forme écrite, est largement sollicitée par une partie du groupe. D'autres s'interrogent sur cette nécessité. Des partenaires reconnaissent l'intérêt de cette formalisation et sont demandeur d'une « notification de suivi », d'une trace écrite concernant l'accompagnement émanant de l'équipe de la Réussite Educative. Cela pourrait prendre la forme d'une fiche de retour d'information.

De même, une fiche de conclusion en fin de parcours, qui pourrait être intégrée au dossier de l'élève, est souhaitée par les directeurs d'école.

Enfin, un partenaire argumente que dans une grande structure, où beaucoup de professionnels prennent part à la Réussite Educative, l'échange d'informations par téléphone peut poser problème, du fait de la multiplicité d'interlocuteurs potentiels et de la déperdition d'information que cela peut engendrer.

## 4. Pluridisciplinarité

CRITERES	INDICATEURS	VALEUR								
<b>Mobiliser les partenaires des différents champs</b>	Largeur partenariat	Ville-EN	3	+ CG, CAF, etc : PJJ, Saemf, SSE	4	association	0	-	-	7/15
	Diversité champs de compétences	Social et culturel	0	Familial et éducatif	4	sanitaire	2	scolaire	4	10/15
	Existence instances de rencontre	formelles	5	régulières	5	fréquentées	5	-	-	15/15
	Dynamique réseau	informatif	4	concertation	4	coopération	3	-	-	11/15
<b>Organiser une production d'expertise</b>	Existence cadre partagé	Délimitation des champs de compétences des acteurs	5	Référence à une charte déontologique	2	Référentiel de lecture commun des situations	0	Egalité des niveaux de légitimité	5	12/15

↓  
Total : 3 / 5

### ANALYSE QUALITATIVE

▪ **Mobiliser les partenaires des différents champs :**

Le groupe observe en particulier que :

- Les assistantes scolaires participent au Groupe Technique ;
- Pour le champ sanitaire, les partenaires interrogent le partenariat avec les médecins de ville. La médecine scolaire, comme la santé scolaire ne sont pas représentées au Groupe Technique ;
- Au niveau des directeurs d'école maternelle, un partenaire indique qu'il n'y a pas de retour des réunions des groupes techniques au niveau des écoles. Ce partenaire souhaiterait participer au Groupe Technique.

*(Précisons que le représentant de l'Inspection de l'Education Nationale au Groupe Technique est nommé par l'Inspecteur).*

- Le représentant de la CAF précise que cette institution est représentée lors du comité de pilotage (comité des partenaires), mais pas au niveau du groupe technique. Ils sont présents ponctuellement lors de réunions thématiques.
- Le groupe interroge le partenariat avec la ville, considérant que celle-ci est peu présente dans les diverses instances.
- Concernant les associations, ils s'interrogent sur le type d'associations auxquelles il est fait référence. S'agit-il des associations de quartier ? les partenaires estiment qu'elles n'auraient pas leur place dans les instances relatives au projet.
- Concernant le domaine culturel, celui-ci n'est pas représenté dans les instances connues des partenaires.

Enfin, les partenaires distinguent l'existence du partenariat lors d'instances formelles et le partenariat de terrain.

▪ **Dynamique de réseau :**

Les partenaires sont plus réservés et partagés. Pour certains la coopération est effective, pour d'autres elle a encore à progresser.

▪ **Organiser une production d'expertise :**

**Il existe un cadre partagé** (référence à une charte), **les champs de compétence des uns et des autres sont délimités et il existe un respect mutuel de la parole de chacun.**

Il est noté qu'il n'y a pas de référentiel de lecture commun des situations, sous la forme d'un document.

## 5. Adhésion des parents

CRITERES	INDICATEURS	VALEUR				
Réaffirmer le rôle des parents	Reconnaissance des parents comme acteur premier	Référence éthique partagée	5	Procédure contractuelle	3	8/10
	Relation de proximité et de confiance avec les parents	Personne-relais-confiance	5	Espace-temps de rencontres	NSP	5/10
Permettre l'adhésion des parents dans les différentes séquences de l'accompagnement	Règles d'adhésion et de participation	explicitées	4	formalisées	0	4/10



Total : 2,8 / 5

### ANALYSE QUALITATIVE

- **Réaffirmer le rôle des parents :**

En terme de reconnaissance des parents comme acteur premier, il existe une référence éthique partagée. La place des parents comme premier éducateur est affirmée dans la charte du projet.

- **Relation de proximité et de confiance avec les parents, adhésion des parents :**

Il existe une procédure contractuelle formalisée de l'accord des parents, sous une forme verbale, type d'accord auquel les partenaires n'accordent qu'une valeur relative.

Il y a une personne relais de confiance qui est le référent de parcours. Les partenaires indiquent qu'ils ne peuvent pas répondre en matière d'espace-temps de rencontre.

Concernant les règles d'adhésion, les partenaires précisent qu'ils ne peuvent répondre que pour la 1ère phase de l'accompagnement. Pour la suite de l'accompagnement c'est le référent de parcours qui est en connaissance et peut répondre.

Pour ce qui est de la formalisation de l'adhésion des parents, il n'existe pas de formulaire écrit. Celle qui existe ne recueille que peu de valeur auprès des partenaires, sous sa forme orale actuelle.

Un partenaire réaffirme que s'il n'y a pas d'adhésion des parents, l'accompagnement ne pourra pas se réaliser. Il estime ainsi il y a un accord de fait. Par là, il indique que la forme actuelle de validation de l'accord des parents est satisfaisante, exprimant que si des accompagnements ont lieu, c'est bien que les parents sont parti prenante. Les accompagnements réalisés sont de bonne qualité et permettent, lorsque cela est nécessaire, de préparer le relais vers un autre type d'intervention.

Ainsi, bien que la majorité des professionnels présents dans le groupe considère que la signature d'un contrat est une formalisation qui a une valeur forte, ils ne sont pas unanimes quant à la nécessité de faire signer, de manière systématique, un contrat par les parents.

## FICHE SYNTHÈSE VOILET 1 : LES POINTS FORTS ET ENSEIGNEMENTS

### DU POINT DE VUE DES PARTENAIRES :

- ⇒ Existence de nombreux temps d'échanges avec l'équipe
- ⇒ Disponibilité et réactivité de l'équipe
- ⇒ Contacts réguliers entre les référents de parcours et les partenaires
- ⇒ Existence d'une instance partenariale (Groupe Technique) qui est opérante
- ⇒ Bonne circulation de l'information entre les partenaires
- ⇒ Confiance installée entre les partenaires
- ⇒ Participation renforcée des partenaires au projet
- ⇒ Production d'analyses croisées et discutées des situations individuelles
- ⇒ Respect du champ de compétence de chacun
- ⇒ Existence de règles déontologiques claires et respectées
- ⇒ Projet qui permet un regard extérieur et une prise de recul vis-à-vis des situations individuelles
- ⇒ Reconnaissance des parents comme premier éducateur
- ⇒ Existence d'une procédure contractuelle orale avec les parents

### DU POINT DE VUE DES FAMILLES :

- ⇒ Souplesse, réactivité et travail dans la proximité et la collaboration
- ⇒ Existence d'un cadre de travail explicite et clair
- ⇒ Existence de conditions de présentation et d'entrée en contact satisfaisantes et favorisantes
- ⇒ Mise en confiance des familles

## VOLET 2 : EVALUATION DES EFFETS ET IMPACTS DES ACTIONS

### ▪ Cadre des échanges :

1<sup>ère</sup> réunion opérationnelle : (plan scolaire)

Les partenaires présents ont constitué un groupe unique, composé comme suit :

- Deux représentants de la ville
- Infirmier scolaire
- Assistant social CAF
- Directeur d'école maternelle
- Conseiller Principal d'Education
- Responsable administratif CMPP
- Directeur d'école primaire
- Référent de parcours

2<sup>ème</sup> réunion opérationnelle : (plan social et culturel)

Les partenaires présents ont constitué un groupe unique, composé comme suit :

- Représentant de la ville
- Educateur spécialisé Saemf
- Responsable centre social CAF
- Chargée de développement AFEV
- Directeur d'école maternelle
- Directeur d'école primaire/coordonnateur RRS
- Directeur d'école primaire
- Psychomotricienne
- Responsable scolarité lycée
- Assistante sociale CMPP
- Assistante sociale CAF
- Assistant social MDS
- Deux référents de parcours

3<sup>ème</sup> réunion opérationnelle (1): (plans scolaire et santé, plans familial éducatif et social et culturel)  
recueil des éléments renseignés dans les questionnaires

Les partenaires présents se sont répartis en deux groupes comme suit :

*Plan scolaire et de la santé :*

- Représentant du lycée

- Directeur d'école primaire/coordonnateur RRS
- Conseiller Principal d'Education d'un collège
- Référente de parcours de l'équipe de Réussite Educative

*Plan familial éducatif et social et culturel :*

- Assistante sociale de la CAF
- Représentant de la ville
- 2 Responsables des missions de service social, MDS de Corbeil
- Référente de parcours de l'équipe de Réussite Educative

▪ **La méthode :**

Pour évaluer le volet 2, la méthode de mesure par notation des effets et impacts des parcours de Réussite Educative n'a pas été retenue. En effet, cela impliquait de mobiliser en réunion collective l'ensemble des professionnels en connaissance d'un ou plusieurs parcours de Réussite Educative, ce qui n'était pas réalisable. Ainsi, un questionnaire reprenant les indicateurs a circulé au sein des structures partenaires, puis les éléments renseignés ont été restitués par le référent de chaque institution lors de réunions opérationnelles.

La notation des indicateurs n'a pu s'appliquer qu'au plan scolaire. Pour les autres thématiques, il s'est avéré plus délicat encore de donner une valeur stricte aux indicateurs, compte tenu de la variabilité des effets des parcours d'une situation à l'autre.

Ainsi, l'analyse qualitative qui suit repose sur les remarques et exemples des partenaires, afin de dresser un tableau tout en nuances. Apparaissent ainsi d'une part des effets manifestes repérés par les partenaires, qui valent pour une majorité, et d'autre part un ensemble de tendances.

## 1. Action au plan social et culturel

<b>Socialisation</b>	<b>Développement des liens avec l'autre</b>	Loisirs avec les pairs
	<b>Capacité à vivre en collectivité / en groupe</b>	Appropriation des règles
<b>Ouverture culturelle et appropriation de son environnement</b>	<b>Accès à des activités de loisirs</b>	Inscription club, association
	<b>Utilisation des différentes ressources de l'environnement.</b>	Participation à des activités, des sorties culturelles
<b>Développement de son autonomie</b>	<b>Verbalisation d'objectifs / d'un projet</b>	Expression de souhaits
		Démarches volontaires de recherche et d'inscription

### ANALYSE QUALITATIVE

Avant la mise en place de recueil par questionnaire, les observations du groupe ont été les suivantes :

- **Développement des liens avec l'autre et accès à des activités de loisirs:**

La chargée de développement Afev indique que *l'accompagnement à la scolarité à domicile* permet de créer un lien inter individuel entre l'étudiant et l'enfant / le jeune, qui **l'ouvre vers l'extérieur, et favorise la pratique de loisirs** (sorties culturelles ou ludiques, fréquentation de la médiathèque...).

La psychomotricienne relève que l'enfant se saisit de ce qui peut se créer dans la relation duelle avec l'adulte et cela a **des répercussions dans sa socialisation et sa capacité à aller vers les autres.**

Des partenaires reconnaissent l'intérêt d'une pratique sportive ou de loisirs quant à leurs effets positifs (restauration de l'image de soi, goût de l'effort...) et affirment la pertinence de ces critères. Cependant, ils soulignent la difficulté d'isoler l'impact du projet de réussite Educative des autres facteurs pouvant être à l'œuvre. Ainsi, ils expriment une difficulté à mesurer ces indicateurs, d'autant que, pour beaucoup, cette thématique est éloignée de leur pratique professionnelle. Ils précisent qu'ils n'ont pas nécessairement les informations relatives à ces indicateurs.

Cependant, un directeur relève l'exemple d'une enfant pour laquelle **la pratique sportive a entraîné des progrès en quelques mois.**

Une assistante sociale de la CAF note l'intérêt des activités vers lesquelles les enfants peuvent être orientés, qui par un travail de **médiation et de mise en confiance de la famille**, permettent à cette dernière d'être en **relation avec son environnement extérieur.**

Concernant *le groupe langage* :

**Relations aux autres** : certains se sont retrouvés à la médiathèque. Mais les impacts semblent assez limités en la matière. Les échanges ont lieu au sein du groupe mais qu'en est-il à l'extérieur ?

**Appropriation des règles** : il y a un impact positif très net. Le retour du collège et de certaines familles va dans ce sens.

**Développement de son autonomie** : les jeunes ont un projet ponctuel à l'échelle du groupe, avec des objectifs à court terme (faire attention à la lecture, à l'orthographe), mais cela n'est pas le cas à l'extérieur de ce cadre, ou sur le plan scolaire.

De manière générale, les partenaires remarquent que les parcours de Réussite Educative ont « favorisé la socialisation de l'enfant, l'ouverture aux autres et la confiance en soi ». L'enfant « se sent davantage écouté, donc plus en confiance, et il redoute moins d'aller vers les autres ». Ils ont aussi permis aux enfants / jeunes de s'approprier les règles de vie, « en prenant conscience des limites à respecter, de s'ouvrir culturellement par la pratique d'une activité sportive régulière », en réalisant des démarches de recherche et d'inscription parfois par eux-même :

- Accès aux activités de loisirs proposées par le PICS (Point Information Centre Social CAF) pour la CAF.
- Pour un centre de loisirs, accès à un atelier présentant les rythmes musicaux africains et ses instruments
- Pour un collège l'accompagnement a permis de renforcer le partenariat entre la famille de l'enfant et l'école pour déboucher sur l'inscription à l'association sportive de basket du collège, démarche volontaire de la jeune. **Il est noté qu'avant l'accompagnement, la jeune n'osait pas exprimer ce désir d'inscription.** En outre, l'accompagnement (CLAS RE) a eu lieu **à la médiathèque, lieu qu'elle a découvert**, et qui lui a permis de **s'initier notamment aux jeux d'échec et de dames.**
- L'atelier CLAS RE a permis aux enfants / jeunes de découvrir les institutions locales et d'accéder à des activités de loisirs et culturelles (ludothèque, médiathèque, arobase, gymnase). Certains enfants ont pu s'inscrire à la médiathèque, lieu qu'ils ne connaissaient pas.

Enfin les partenaires remarquent que les parcours de Réussite Educative ont également permis aux enfant / le jeune **d'exprimer un projet individuel**, ne serait-ce qu'à court terme.

## 2. Action au plan familial et éducatif

Restauration du lien parents/enfants	Valorisation des parents dans leur compétences éducatives	Participation aux différentes étapes du parcours	Implication dans les espaces éducatifs
	Restauration communication enfants/parents	Verbalisation des conflits	Verbalisation des attentes mutuelles
Revalorisation de l'image de soi	Reconnaissance des ressources, des progrès de l'enfant par les parents et les institutions	Verbalisation d'un regard positif sur l'enfant	Restauration de la confiance en soi et dans son environnement
Collaboration Parents/Institutions	Connaissance et reconnaissance réciproque parents/institutions	Disponibilité des institutions vis-à-vis des familles	Implication des parents dans les espaces éducatifs
Mobilisation d'une dynamique de projet	Verbalisation par la famille d'une attente, d'un projet adapté pour l'enfant	Projet concret à court terme	Projet à long terme

### ANALYSE QUALITATIVE

#### Revalorisation de l'image de soi :

Concernant l'action *groupe langage*, l'orthophoniste note qu'il y a quelques effets de l'action en termes de **restauration de l'image de l'enfant aux yeux des parents**. Les ressources et la volonté des enfants sont mises en avant, face à leurs difficultés scolaires.

Il y a des **éléments positifs** quant à la **revalorisation de l'image de soi**. Les jeunes sont **plus assurés et prennent davantage la parole**. Le collège émet un retour positif sur ce point.

Il y a également une **restauration de la confiance en soi** et certains jeunes viennent spontanément voir le CPE (Conseiller Principal d'Education) par exemple.

#### Restauration du lien parents / enfants :

Les parcours de Réussite Educative au travers de l'action *CLAS RE* permettent de « mieux échanger sur les difficultés de l'enfant. Les parents ont pu apprécier les progrès de leurs enfants, les intervenants et les directeurs d'écoles ont pu faire remarquer aux enfants et à leurs parents les progrès réalisés : les enfants sollicitent l'enseignant quand ils ne comprennent pas, amélioration de la tenue du cahier, meilleur organisation du travail ». **L'investissement des enfants au sein de la classe est favorisé**.

Cela va dans le sens d'une valorisation de l'image de soi de l'enfant, et cela **favorise un regard positif du parent sur son enfant**.

Un parcours, note une directrice de centre de loisirs, a permis aux parents « **d'être plus à l'aise lorsqu'ils évoquent les difficultés de leur enfant** ». Ceux-ci ont été davantage « **acteur de l'action**, en allant davantage à la rencontre de l'école par exemple ». Sans parler nécessairement d'implication des parents dans les espaces éducatifs, elle a remarqué également « une réelle curiosité et un intérêt sur ce que son enfant fait au centre de loisirs ».

La maman s'est mobilisée sur un dynamique de projet. Elle a eu « une demande particulière, elle a demandé que son enfant participe au camping de Brou lors d'un été ».

#### Collaboration parents / institutions et mobilisation d'une dynamique de projet :

Le collège associé aux réunions estime également que les parcours de Réussite Educative ont permis la **participation des parents aux différentes étapes du parcours** et que la **restauration de la communication entre les enfants et les parents** a eu lieu. Pour ce qui est de la revalorisation de l'image de soi, les parcours de Réussite Educative ont eu un impact dans la mesure où ils ont permis des **progrès scolaires et du comportement**, et une **meilleure confiance en soi**. Pour une situation en particulier, les parents « se sont réjouis de l'ouverture vers les autres de leur fille ».

Ces parcours ont également permis de maintenir un lien entre la famille et le collège, c'est-à-dire de **favoriser une collaboration parents / institution**, par une implication plus forte des parents dans les espaces éducatifs, et par une **remise en confiance de ceux-ci dans l'institution scolaire**. Enfin, ils ont permis par exemple à une jeune fille d'exprimer « ce qu'elle n'aimait pas faire à la maison et pendant les vacances. Les parents en ont pris conscience ». La famille a pu **verbaliser un projet adapté pour l'enfant à court terme**.

La CAF et le SAEMF remarquent également que **les parcours ont permis la restauration de la communication intra familiale et la verbalisation de problèmes ou conflits familiaux**.

### 3. Action au plan de la santé physique et psychologique

<b>Hygiène de vie équilibrée</b>	<b>modifications d'habitudes (alimentation, sommeil, activité physique)</b>	sensibilisation parents	sensibilisation enfant/jeune	changement de comportement parents ou enfant / jeune
<b>Accès aux soins</b>	<b>suivi de la santé</b>	Faire connaître les structures de soin	Favoriser la fréquentation des structures de soins	Mise en place d'un suivi médical régulier
	conditions matérielles et financières d'accès aux soins	Ouverture de droits à la santé (sécurité sociale, mutuelle)	aide financière complémentaire RE	
<b>Equilibre psycho-affectif</b>	<b>sécurité affective, confiance, et estime de soi</b>	verbalisation d'un mieux-être	relations intra-familiales apaisées	amélioration de la relation à l'autre
<b>Logement adapté</b>	<b>espace vital, stabilisé et salubre</b>	Accompagner les démarches d'amélioration des conditions de logement	Amélioration des conditions de logement	X

#### ANALYSE QUALITATIVE

##### Equilibre psychoaffectif :

Le plan sanitaire n'est pas une dimension présente sur l'ensemble des parcours. Pour autant, les partenaires estiment que les parcours de Réussite Educative ont un **impact sur l'équilibre psychoaffectif des enfants / jeunes** accompagnés, mieux-être qu'ils expriment en retour.

Ainsi, les parcours de Réussite Educative **amènent les enfants / jeunes à s'exprimer, à être moins renfermé sur eux-mêmes**. A l'échelle de la famille, cela peut avoir un **impact sur les relations, dans la communication interne** que les parcours de Réussite Educative peuvent faciliter. D'autres fois les professionnels n'ont pas assez de recul pour constater de quelle manière cela évolue.

Lorsqu'il était nécessaire un suivi sanitaire (psychologique, orthophonique, psychomotricien) a été mis en place. Un partenaire précise que, s'il n'a pas été développé, cela relève d'une difficulté de la famille à « entamer un suivi psychologique pour l'enfant malgré les demandes du collège (service infirmier et social) et l'accompagnement de la Réussite Educative ».

##### Accès aux soins :

Les parcours de Réussite Educative, dans ce cas par exemple, permettent de **faire connaître aux familles les structures de soins**, lorsque celles-ci ne sont pas déjà connues des parents. **La fréquentation de ces structures est alors favorisée** et un suivi sanitaire régulier est mis en place lorsque cela est nécessaire et possible, au niveau familial.

Par exemple, concernant l'action *groupe langage*, l'orthophoniste note que sur le plan de l'accès aux soins, l'objectif d'orientation vers l'orthophoniste n'a pas été atteint. Il y a eu des initiatives qui n'ont pas abouties. L'action a permis de faire connaître les structures de soins mais n'a pas permis de favoriser leur fréquentation, ni de mettre en place un suivi médical régulier.

Enfin, la Réussite Educative a pu intervenir comme facilitateur également en mobilisant une aide financière, afin de concrétiser la démarche d'accès aux soins.

##### Logement adapté :

Pour quelques situations, le parcours de Réussite Educative a pu être complété par un accompagnement des familles dans une démarche d'amélioration des conditions de logement. A tout le moins, la Réussite Educative peut elle réactiver le droit commun en le sollicitant à nouveau (contact avec le professionnel en charge de ce domaine...).

**Hygiène de vie équilibrée :** sur ce point les parcours de Réussite Educative peuvent avoir un effet mais il est difficilement mesurable.

## 4. Action au plan scolaire

<b>Triangulation parents / Ecole /Enfant</b>	<b>relation parents/école</b>	Compréhension du rôle et du fonctionnement de l'école.	2	Réponses aux sollicitations de l'école (téléphone, rendez-vous en soirée, équipe éducative)	2	Implication dans la vie de l'école	2	6/15
	<b>relation école/parents</b>	Outils de liaison	3,5	Echanges enseignants / Parents	3,5	Implication de l'école dans la vie du quartier	1	8/15
	<b>relation enfant/école</b>	Comportement d'élève en classe	4	Capacité à vivre en collectivité	4			8/10
	<b>relation école/enfants</b>	Prise en compte globale des difficultés de l'enfant	3	Sollicitation de ressources extérieures pour répondre aux difficultés de l'enfant	2,5			5,5/10
<b>Capacités d'apprentissage</b>	<b>appétence</b>	Développement de la concentration <u>Envie d'apprendre</u>	4	Capacité à travailler avec les autres <u>Autonomie dans le travail</u>	4	Utilisation de méthodologies		8/10



Total : 3 / 5

## ANALYSE QUALITATIVE

L'ensemble des partenaires a souligné la difficulté de mesurer les indicateurs définis pour le plan scolaire.

La ville donne l'exemple des *ateliers CLAS RE*, pour lequel est expliqué aux parents l'objectif de l'atelier.

Une assistante sociale CAF indique que concernant l'intervention des référents, **les parents expriment leur satisfaction quant à l'accompagnement réalisé**, les informations sur l'orientation scolaire leur sont transmises, retour d'information de l'école aux familles, position de médiateur entre la famille et l'école. Elle cite l'exemple d'un enfant qui était angoissé, et ne souhaitait plus aller à l'école. L'accompagnement a permis une médiation entre lui et l'école.

Un partenaire interroge l'effet pervers qui pourrait résider dans la réalisation d'action d'accompagnement à la scolarité. Dans la mesure où il positionne un intervenant pour aider l'enfant, ces actions ne déchargent-elles pas les parents de la relation à l'école ?

*Précisons qu'au titre de la Réussite Educative, les modalités d'accompagnement des enfants et de leurs parents ont pour objet de poser les conditions pour que ces derniers soient les premiers éducateurs. L'accompagnement ne fait pas à leur place mais organise les conditions qui favorisent la réussite personnelle du public. L'une d'elle peut-être d'organiser l'accompagnement à la scolarité, lorsque les parents ne peuvent pas le réaliser eux-mêmes et parallèlement, d'œuvrer à la mise en place des conditions qui permettront à l'avenir aux parents de prendre le relais sur ce point (explicitation du système scolaire, attentes de l'école vis-à-vis de la famille et place de la famille dans la scolarité, repères quant à la manière d'aider son enfant dans sa scolarité, prise de confiance en soi...)*

Un directeur d'école formule qu'il n'est pas constaté d'améliorations significatives des relations entre l'école et les familles du fait du projet de Réussite Educative. Les effets possibles de ce dernier sont mêlés à ceux que l'école ou d'autres partenaires peuvent réaliser. Il est donc difficile de pouvoir identifier des impacts distincts du PRE lui-même.

Un autre directeur d'école indique que pour l'action *atelier d'appui aux apprentissages*, une réunion d'information et de validation de l'accord des parents a été organisée. Certains parents étaient présents alors qu'ils ne seraient peut-être pas venus à l'école sans cette réunion. Cela a permis un **échange intéressant concernant la scolarité des enfants**.

Un conseiller Principal d'Education précise que les ateliers CLAS RE mis en place au collège ont permis de **créer une relation avec des parents**.

Une assistante sociale CAF spécifie que le premier niveau de relation avec les parents, qui relève de l'information, est incontournable et que bien qu'il ne soit pas suffisant, il permet déjà une ouverture vers l'école.

Une responsable administrative CMPP souligne que **la démarche d'aller vers les parents pour leur proposer quelque chose est intéressante : « cela change un peu la donne »**.

Un directeur d'école primaire note que la plupart du temps, les parents ne rencontrent l'école que sur le mode négatif, quand quelque chose ne va pas. Il précise que sur la circonscription il y a le souhait de mettre en place la remise du livret, comme cela se pratique au collège, afin de pouvoir rencontrer les parents et leur faire état de la scolarité de leur enfant, de leur transmettre également les éléments positifs existants.

La référente de parcours indique que le Projet de Réussite Educative **peut modifier l'image que les parents ont de l'école**.

Une infirmière scolaire note que pour des collégiens participant à l'action *Groupe langage*, **une amélioration a été constatée en classe**, où ils sont **plus à l'aise dans la prise de parole**, et ont de meilleures relations avec les autres. Ces éléments là sont mesurables.

Un directeur d'école précise que l'impact du projet sur les situations individuelles est difficile à mesurer.

Une assistante sociale CAF précise que pour quelques situations dont elle a connaissance, **l'accompagnement a permis un mieux-être. L'orientation scolaire et professionnelle a été facilitée**.

Les partenaires de l'institution scolaire ont interrogé la pertinence et la légitimité des indicateurs. En effet, ils reconnaissent que la Réussite Educative a apporté une plus-value sur certains aspects, mais ils indiquent qu'ils réalisent déjà un travail important sur ce plan qui les concerne directement.

Pour ce qui est du second critère, ils en ont modifié les indicateurs et les ont relus à la lumière de leur propre grille de lecture. Les partenaires soulignent que pour le dernier indicateur les critères sont ambitieux. Ils insistent sur la difficulté de les mesurer.

De même, le critère de l'implication de l'école dans le quartier n'est pas aisé à mesurer. Un partenaire s'interroge sur la pertinence de ce critère. Est-il un objectif de la Réussite Educative, est-il souhaité, souhaitable ?

Les directeurs d'école n'appréhendent pas cet élément comme ayant un intérêt mais plutôt comme un risque éventuel pour l'école de ne pas être à sa place. L'important est que chacun reste dans ses missions, ce qui est le cas au sein du Projet de Réussite Educative.

L'assistante sociale CAF indique que l'action *café des parents*, existant sur un des quartiers en PRE et dont le PRE est partenaire, essaie de travailler le lien entre l'école et le quartier et la présence de l'école dans celui-ci.

Un directeur d'école précise que l'existence de parcours individuels de Réussite Educative n'a pas augmenté le nombre de rendez-vous avec les parents.

Sa collègue de maternelle relève quant à elle que les parcours ont eu des **effets positifs, en termes d'aisance des enfants en classe**.

Le Conseiller Principal d'Education note également **les effets positifs des ateliers CLAS RE** pour les enfants : les **prises de parole facilitées**, le **rapport à l'adulte plus adapté**, la **meilleure intégration à l'établissement scolaire**, la **prise de conscience de l'intérêt du soutien scolaire**, et leur inscription dans ces démarches, relation forte avec l'étudiant intervenant, découverte de la médiathèque.

Les résultats peuvent être rapides et surprenants pour certains enfants. Pour d'autres, la plus-value n'est pas immédiate et dépend de la qualité du diagnostic initial, c'est-à-dire de l'identification de leurs besoins.

Les directeurs d'école indiquent qu'avant de solliciter la Réussite Educative, ils ont des outils internes qu'ils utilisent, tels que l'équipe éducative. Ils possèdent déjà des éléments sur la famille et l'environnement de l'enfant. Cela est d'autant plus le cas lorsque le directeur est présent sur le quartier depuis plusieurs années. Dans ce cas, il est difficile de mesurer l'impact de la Réussite Educative en terme de connaissance des enfants et de relation avec leurs familles.

La référente de parcours précise que la Réussite Educative peut également **apprendre des choses à l'école relatives à l'environnement de l'enfant**.

La responsable administrative CMPP considère que **la Réussite Educative peut concrétiser des démarches que l'école initie déjà.**

Le directeur de l'école primaire relève la difficulté à mesurer l'indicateur d'appétence. Les enfants accompagnés par la réussite Educative qui sont pris en charge au niveau orthophonique ou psychologique, n'ont pas nécessairement de problème de concentration. Cet indicateur serait plus facilement mesurable par les enseignants. Enfin, le projet est encore trop récent pour que l'on puisse en mesurer tous les impacts.

Sa collègue considère que les parcours ont un impact sur l'appétence des enfants. Par appétence, les partenaires entendent davantage **l'envie d'apprendre, l'autonomie dans le travail.** Dans ce sens en effet, **les accompagnements ont des effets positifs.**

Concernant l'action *groupe langage*, les effets sur l'appétence sont variables. Il y a eu des retours positifs du collège.

#### Concernant les relations parents/école :

Le lycée précise que les relations avec les parents existaient en amont du projet de Réussite Educative. Pour le collège présent (Nacelle), la relation aux parents est travaillée au niveau de l'établissement et la Réussite Educative permet de **maintenir des relations satisfaisantes avec eux.**

Pour la MDS, **la Réussite Educative fait des propositions aux familles et permet d'améliorer la relation avec elle.**

#### Relations école / parents :

Le lycée remarque que **la Réussite Educative constitue « un plus pour les parents dans la relation avec l'établissement scolaire. Elle constitue un moyen supplémentaire à ce que le lycée peut apporter ».**

#### Relation enfant/ école :

Le lycée indique que l'existence d'un parcours de Réussite Educative permet des échanges entre les professeurs et les parents, qui permettent d'améliorer les relations de personnes à personnes.

Le collège précise également que **lorsqu'un parcours de Réussite Educative est mis en place, les professeurs sont plus patients quant à l'évolution des jeunes. Cela permet également de redonner confiance aux parents dans l'institution scolaire.**

Le lycée donne **l'exemple d'un jeune, redoublant, pour lequel une prise en charge orthophonique a été mise en place dans le cadre d'un parcours de Réussite Educative. Il a pris de l'assurance et le redoublement a été une réussite.**

**Dans deux autres situations également, un parcours de Réussite Educative a « fait avancer les choses, ça marche ».**

Le collège indique **que pour un élève un peu timide, qui ne communique pas, la Réussite Educative a développé sa communication avec ses pairs, ainsi que dans la classe.**

### Relation école / enfant :

Le lycée précise que cela est variable d'une situation à l'autre. Pour une situation le parcours de Réussite Educative a été moteur, pour une autre cela n'a pas changé la vision de l'établissement scolaire.

Le collège partage ce point de vue concernant la variation des effets selon les situations.

Le lycée indique que la Réussite Educative, en matière de sollicitation extérieure, « ouvre les portes d'un réseau, de personnes ressources, et facilite le contact avec des structures ». Il est ainsi plus facile d'appeler, par exemple, la Maison Départementale des Solidarités.

Une directrice indique que pour les familles qui ont été concernées par un parcours de Réussite Educative, les parents étaient parti prenante. Ils sont revenus en la remerciant et en disant que les choses allaient mieux. Elle constate que les parcours de Réussite Educative mettent les parents en confiance. En outre elle a constaté un impact des parcours dans la restauration de la relation mère / enfant, et en terme de place des uns et des autres au sein de la famille.

L'accompagnement de la Réussite Educative permet de signifier aux parents que l'école ne fait pas tout.

Des directeurs d'école remarquent que les parcours de Réussite Educative peuvent avoir un impact en termes d'implication et de participation des parents aux rendez-vous à l'école, dans le fait de venir chercher leur enfant à l'école. Certains parents qui ne venaient pas dans les réunions proposées par l'école avant y participent. D'autres donnent plus facilement des nouvelles à l'école et échangent davantage.

Pour autant, ils considèrent que les outils de liaison entre l'école et les familles existent déjà (cahier de liaison, livret d'évaluation, livret d'accueil, cahier de poésie). L'objectif serait plutôt qu'ils soient mieux compris et utilisés. Mais l'impact sur ce point reste difficilement mesurable.

Pour ce qui est des relations enseignants / enfant, des directeurs d'école considèrent que l'impact est faible car ils n'ont pas constaté que celles-ci ont été modifiées.

Relation enfant/école : cela est variable d'un enfant à l'autre mais là aussi la mesure de ce critère apparaît délicat.

Relation école enfant : pour certaines situations, les parcours de Réussite Educative ont permis à l'école de mieux comprendre et de prendre conscience de la situation familiale de l'enfant. Cela permet d'appréhender autrement les enfants et leur fonctionnement. Tant en termes de relation avec l'enfant que dans la relation pédagogique. Cela permet de mieux comprendre pourquoi un enfant peut avoir un caractère instable. Cela donne un éclairage sur la situation familiale.

Les directeurs notent que la Réussite Educative permet de mieux connaître les structures du champ social et éducatif (exemple du SAEMF Service d'Action Educative en Milieu Familial) et leur fonctionnement.

Capacités d'apprentissage :

Pour certains enfants, le parcours de Réussite Educative a permis d'améliorer leur concentration ainsi que leur mobilisation au sein des activités scolaires.

En particulier l'action *Ateliers d'Appui aux Apprentissages* a eu un impact sur la méthodologie de travail des enfants.

## FICHE SYNTHÈSE VOILET 2 : LES POINTS FORTS ET ENSEIGNEMENTS

### DU POINT DE VUE DES PARTENAIRES :

- ⇒ Le PRE va vers les parents : modalité d'action fructueuse
- ⇒ Travail de réassurance des familles vis-à-vis d'elle-même et des institutions
- ⇒ Travail de médiation entre les familles, les enfants et les institutions
- ⇒ Dédrématisation des difficultés rencontrées par les enfants et les familles
- ⇒ Lien et pallier vers les droit commun, voire réactivation de celui-ci
- ⇒ Les accompagnements, le cas échéant, préparent le relais vers d'autres structures
- ⇒ Les parcours favorisent l'ouverture vers l'extérieur et vers les autres
- ⇒ Une meilleure appropriation des règles de vie est développée
- ⇒ La confiance en soi et l'estime de soi sont fortement favorisées
- ⇒ Les parents sont repositionnés comme acteur premier du parcours éducatif de leur(s) enfant(s)
- ⇒ Impact plus ou moins fort sur l'aisance en classe et les résultats scolaires
- ⇒ Amélioration plus ou moins forte des relations entre les familles et l'institution scolaire
- ⇒ Mise en réseau des acteurs du champ social, scolaire, sanitaire, culturel
- ⇒ Projet encore trop récent pour en mesurer l'ensemble des impacts

### DU POINT DE VUE DES FAMILLES :

- ⇒ Une bonne partie des familles ne souhaitent pas que l'accompagnement se termine
- ⇒ Propositions de démarches concrètes et réalisations effectives des parcours
- ⇒ Impact sur les relations intra familiale
- ⇒ Permet de débloquer des situations difficiles
- ⇒ Les enfants / jeunes manifestent et expriment un mieux-être
- ⇒ Satisfaction vis-à-vis des conditions de mise en place et de réalisation du parcours

## VOLET 3 :

### Le regard des familles sur la Réussite Educative : Le projet, les parcours d'accompagnement

- **Cadre des échanges :**

Un échantillon de 10 % des familles accompagnées durant l'année scolaire 2007-2008 a été sélectionné, en tenant compte de l'existence d'un délai suffisant depuis la fin de leur parcours.

Cet échantillon représentant 11 familles ont été contacté par courrier puis téléphone afin de leur présenter la démarche, de solliciter leur collaboration puis de nous rencontrer fin janvier 2009.

4 d'entre elles ont indiqué qu'elle pourrait nous rencontrer afin de répondre à nos questions. 3 ont finalement été présentes.

4 autres familles ne pouvant pas se déplacer ont été interrogées par téléphone.

Ainsi, ce sont **8 familles sur les 11** de l'échantillon retenu, qui nous ont apporté leur avis sur le parcours qui leur a été proposé par la Réussite Educative.

- **La méthode :**

Nous avons conviés les familles lors d'une rencontre en janvier 2009, afin de les interroger à partir d'un guide d'entretien et sous forme de discussion. Des partenaires de la Réussite Educative intéressés par la démarche s'y sont associés.

## GUIDE D'ENTRETIEN :

### **A L'adhésion à la démarche d'accompagnement de la Réussite Educative :**

-pourquoi ont-ils adhéré à la démarche ? Pourquoi ont-ils eu confiance dans cette proposition ?

### **B La présentation du dispositif à la famille :**

- Qu'est-ce qui leur a plu dans ce dispositif ?
- Quel est leur avis sur les modalités de présentation ?
- Comment le dispositif leur a-t-il été présenté ?
- Qu'est-ce qui leur en a été dit ?
- Verraient-ils d'autre(s) manière(s) de présenter les choses ?

### **C Les conditions de rencontre des familles et du référent de parcours (au domicile, par téléphone) :**

- Ces conditions leur ont-elles convenues ? Quel est leur avis sur ces modalités de rencontre ?
- Verraient-elles d'autre(s) manière(s) de rencontrer la famille ?

### **D La mise en place du parcours :**

- quel est leur avis sur la manière de travailler avec les familles ? Considèrent-elles que leur avis ait été recherché ?

### **E La relation d'accompagnement :**

- Qu'est-ce qui a fait qu'ils se sont saisis de l'aide ?
- Quel est l'élément qui leur a permis cela ?

### **F Les effets constatés du parcours, de l'accompagnement :**

- Qu'est-ce que le parcours a amené, provoqué ?
- Est-ce qu'un changement a été constaté à l'issue du parcours ?
- Dans quel domaine ? (Pratique d'une activité sportive ou culturelle, développement de l'autonomie, expression de soi, liens ou dialogue parents/ enfants, suivi psychologique ou orthophonique, relation avec l'école, travail scolaire...)
- Si un changement a été constaté, qu'est-ce qui a changé pour eux par rapport à la problématique de départ ?
- Qu'est-ce qui selon eux a permis le changement ?

### **G Les ressources mobilisées par la famille :**

- Qu'est-ce que vous avez mobilisé comme ressources ?
- Quelles démarches avez-vous réalisées dans le parcours ?

### **H L'avis sur le dispositif :**

- Est-ce que vous seriez prêt à recommander cet accompagnement ?

### **I La position face aux structures et dispositifs d'accompagnement ou d'aide en général :**

- Si vous êtes amené à rencontrer une difficulté, un besoin, à l'avenir pour votre enfant que ferez-vous ?
- Qui sollicitez-vous ?

**ELEMENTS RELATIFS**  
**AU VOLET 1 MISE EN ŒUVRE :**  
**LE SOUTIEN PERSONNALISE, L'ADHESION DES**  
**FAMILLES**  
**(Questions A à E)**  
**ET**  
**AU VOLET 2 EFFETS ET IMPACTS DES ACTIONS**  
**(Questions F à I)**

Entretien 1 :

Le parent indique qu'il a eu un bon contact avec la référente de parcours de la Réussite Educative, elle a expliqué toutes les démarches. Son enfant avait surtout besoin de s'ouvrir vers l'extérieur, de contact avec un adulte en dehors du cercle familial. La référente de parcours a rencontré l'enfant et il y a eu également beaucoup de rencontres avec la maman, en dehors du domicile, de manière à échanger sans la présence de l'enfant.

La maman a constaté que progressivement son fils a davantage pris confiance en lui. Maintenant il est plus ouvert, parle avec les professeurs, répond aux questions en cours à l'oral et il a des copains. La maman a pris aussi confiance en elle. Cela se passait bien dans la maison entre la maman et son fils. C'était à l'extérieur que la maman hésitait à laisser sortir son fils. Le contact avec l'éducatrice de la RE a aidé à ce qu'elle le laisse sortir. Son fils voyait également un psychologue au CMP mais cela n'a pas convenu. Ce suivi a donc été arrêté par la famille, pensant que celui-ci n'était plus nécessaire.

Entretien 2 :

L'école et l'éducatrice ont bien expliqué en quoi consistait la réussite éducative. La maman a trouvé beaucoup d'écoute par rapport aux difficultés de son fils à l'école. Le suivi scolaire avec un étudiant a été apprécié et le fils était « enchanté ». Il a également bénéficié de séances d'orthophonie.

La maman ne trouve pas que la RE a amélioré la communication entre elle et l'école. Elle regrette que dans la ville dans laquelle elle réside aujourd'hui, il n'y ait pas de Réussite Educative. Malgré ses difficultés en français, la maman a pris l'habitude d'aller à la médiathèque avec son fils pour emprunter des livres, surtout des bandes dessinées. Ainsi ils continuent à lire ensemble. L'enfant lit l'histoire à sa mère, tout en regardant ensemble les illustrations.

Entretien 3 :

L'accompagnement s'est fait pour sa fille. La directrice a bien présenté la réussite éducative aux parents. Puis des outils ont été proposés : accompagnement individuel par un étudiant... Pour le papa, les explications, les visites régulières de l'éducatrice ont été favorables et il n'y a pas d'autres modalités à ajouter.

Le seul souci, considère t-il, est la durée, « juste 1 an ». Le papa pense que cela est trop court et il aurait souhaité que l'accompagnement se poursuive au-delà de cette période.

Les conseils à la jeune fille, les sorties et l'inscription au hand ball ont contribué à « dédramatiser » la situation vécue alors. Pour autant, le papa précise que pour lui c'est également le changement de quartier et d'école fréquenté, ainsi que les relations de voisinage qui ont permis la maturité de l'enfant. A présent elle est au collège et a de bons résultats scolaires.

Entretien 4 :

A la suite de difficulté scolaire lié à la compréhension, l'institutrice a fait la proposition de présenter la situation au groupe technique. Puis le parent a rencontré une éducatrice de la Réussite Educative qui a bien expliqué le dispositif oralement à domicile.

A la question "Qu'est-ce qui vous a plu ? ", la réponse est : "Il faut bien tenté". Il n'y a pas eu d'autres propositions faites à la famille

Le parent précise que c'est sa femme qui a reçu l'éducatrice de la Réussite Educative, et que la présentation du dispositif a été globale. La distinction entre l'école et le dispositif semble importante pour Monsieur. La référente de parcours a su être à l'écoute de la maman et de ses filles.

A partir des propositions de la Réussite Educative, une collaboration s'est mise en place.

Pour la plus jeune fille, un accompagnement par un étudiant à domicile, pour les difficultés scolaire, a été mis en place. Pour la plus grande fille, il y a eu une orientation vers l'orthophoniste.

Toutes ces démarches ont permis de bons résultats, perceptibles actuellement. Pour la plus jeune fille, en fin d'année scolaire, l'équipe éducative avait envisagé un redoublement du CM2. Les parents ont refusé. Finalement elle ira en 6<sup>ème</sup>, elle a actuellement une très bonne moyenne.

Par rapport aux difficultés constatées par la maîtresse de la plus jeune des enfants, le père a senti un doute sur les capacités de l'enfant et cela a renvoyé au père une culpabilité de ses propres capacités éducatives.

Dans un premier temps, l'orthophoniste n'a pas été « apprécié » par la famille et l'enfant. L'éducatrice de la Réussite Educative a permis que l'accompagnement de l'enfant soit poursuivi auprès d'une autre orthophoniste. L'éducatrice a bien expliqué qu'elle était le rôle de cette professionnelle.

Le parent considère que les conditions de vie, notamment celles liées au logement influe largement sur les difficultés que ses enfants ont pu rencontrer : "Nous habitons dans un petit appartement à 7 personnes, lorsque nous avons été relogés dans un pavillon, les résultats scolaires se sont améliorés ».

### Entretien 5 :

Cette maman fait partie d'une association et c'est lors d'un évènement que celle-ci organisait qu'elle a rencontré la référente de parcours. Elle a alors pu discuter de la Réussite Educative avec la référente de parcours. Son fils ayant des difficultés scolaires, elle a pu lui en parler, ainsi qu'au responsable de l'espace ville.

L'accompagnement éducatif a consisté en un travail important autour de la question de la séparation mère/fils. Le père était décédé peu de temps auparavant, ce qui a renforcé la fusion avec ce dernier enfant de la fratrie. Par ailleurs, l'enfant rencontrait des problèmes orthophoniques.

La maman ne souhaitait pas qu'il aille au cmpp car certains enfants qui fréquentent le lieu ont un handicap visible et important, qui l'a impressionnée.

Le parcours a porté sur plusieurs aspects :

- un suivi psychologique au cmp qui n'a pas vraiment abouti car la maman avait du mal à accepter qu'on travaille avec son fils sans lui en rendre compte sans nécessairement avoir de retour.
- Une prise en charge orthophonique, et des entretiens éducatifs avec la référente de parcours, au bureau de Corbeil, en centre ville.
- Une activité sportive ainsi qu'un camp extérieur pendant les vacances.

Elle a apprécié qu'aucune action n'ait été mise en place sans qu'on lui demande son avis. Le travail avec la référente a toujours été concerté, et la relation avec cette professionnelle était de qualité et de confiance.

La maman a beaucoup pris sur elle au début pour accepter cette séparation physique mais elle admet que cette démarche douloureuse était nécessaire pour le bien être de son fils. Elle a également réussi à laisser son fils aller seul à l'école, le surveillant par la fenêtre puis téléphonant chaque jour à l'école pour s'assurer qu'il était bien arrivé.

Aujourd'hui, les difficultés orthophoniques sont toujours présentes mais les résultats du jeune sont meilleurs qu'en primaire. Les séances orthophoniques se sont arrêtées du fait de difficultés financières et administratives mais la maman ne désespère pas de pouvoir réinscrire son fils.

Les effets du travail ont permis à la maman, qui n'osait pas demander de l'aide auparavant, à ne plus éprouver de difficulté, désormais, à parler autour d'elle et à demander aux services sociaux de l'aide en cas de besoin.

La maman est convaincue que le travail pour son fils a porté ses fruits et qu'il en profite encore maintenant. Elle recommanderait ce dispositif à d'autres personnes en difficulté.

### Entretien 6 :

Les 3 enfants de cette fratrie ont été accompagnés. L'un d'entre eux avait des problèmes de violence et les autres, des difficultés scolaires.

Selon le parent, les problèmes étaient directement liés à leurs conditions de logement à l'hôtel.

Ils ont été tout de suite en confiance car la Réussite Educative a été présentée par la maîtresse d'une part, et d'autre part car la référente de parcours a très bien expliqué la démarche. Elle a été très claire et la famille a compris qu'il s'agissait d'aider les enfants. Ils ont tout de suite été partants.

Les visites étaient toujours faites à domicile et la référente de parcours téléphonait toujours avant de venir au domicile. Les parents ont toujours préféré cette modalité là. Le parent précise qu'à aucun moment il n'a eu l'impression d'être dépassé par les démarches entreprises. Au contraire il lui semble

qu'on a toujours été à son écoute et qu'on a tenu compte de son avis. Il indique qu'il faisait confiance à la référente de parcours et qu'il a accepté tout ce qui lui a été proposé.

Les enfants ont ainsi bénéficié d'un accompagnement par une tierce personne. Ils ont pu entendre un discours différent, cadrant et bienveillant, et ont pu bénéficier de temps de loisir. Ces interventions leur ont permis de se détendre, d'exprimer leurs inquiétudes (liées aux difficultés des parents) et d'être rassurés sur leur avenir. Cela leur a permis d'être plus patient vis-à-vis d'un changement de leurs conditions de logement.

Par ailleurs, la référente de parcours a aidé la famille à rédiger des courriers, elle a appuyé leur demande de logement, et les a accompagné dans leur recherche de logement qui a finalement abouti. Désormais, les enfants n'ont plus de difficultés, l'enfant qui montrait de la violence n'est plus violent. Le parent explique que ces manifestations de violence faisaient suite à des moqueries de ces camarades, relatives à ces conditions de logement.

Le parent exprime qu'il recommanderait ce dispositif à quelqu'un et s'il rencontrait de nouveau des difficultés il irait demander de l'aide aux assistantes sociales, à la mairie.

### Entretien 7 :

La maman explique que son fils avait des problèmes d'orthophonie qui n'ont pas été repérés avant le lycée.

La maman indique qu'elle a apprécié le travail de la Réussite Educative. Elle avait cherché longuement une orthophoniste disponible en vain, et la référente de parcours a réussi à trouver un rendez vous en moins d'un mois. La maman n'a d'ailleurs pas bien compris pourquoi la praticienne qui lui avait refusé une prise en charge, l'a accepté après l'intervention de la référente.

Son fils est toujours suivi actuellement à raison de 2 séances par semaine. Outre cette démarche, la référente de parcours a réalisé un soutien éducatif auprès du jeune qu'elle rencontrait individuellement tous les mois environ. Ce parent appréciait beaucoup ces rencontres qui lui permettaient de parler librement. Peu à peu elles se sont espacées. Le parcours a duré 1 an ½.

Le parent a beaucoup apprécié la disponibilité de la référente de parcours ainsi que le fait d'être toujours informée des démarches et actions menées. Elle s'est réellement sentie concertée. Par exemple, lorsque la référente contactait son fils pour un entretien, elle en informait systématiquement sa mère, et n'entreprenait aucune démarche sans en informer le parent.

Celui-ci a tout de suite été mis en confiance puisque la référente l'a aidé très rapidement à trouver une solution à son problème. Elle a également apprécié d'avoir le choix du lieu de rencontre. Cela pouvait être au pics (Point Information Centre Social CAF) ou à domicile, selon le choix du parent.

La maman n'a rien exprimé de négatif. Elle n'a pas indiqué non plus de point à améliorer dans la procédure de travail. Cependant, elle a regretté que les problèmes d'orthophonie de son fils n'ait pas été repéré plus tôt alors qu'il avait été pris en charge au cmpp lorsqu'il était petit.

En cas de nouveau problème, le parent irait demander de l'aide à l'assistante sociale de l'école. Elle recommanderait la Réussite Educative à des personnes rencontrant le même type de difficultés qu'elle.

### Entretien 8 :

La maman a adhéré à la démarche car celle-ci a été bien explicitée et car ce type d'intervention pouvait répondre aux difficultés de son fils. Elle en a parlé à son conjoint et à son fils.

Ce qui lui a plu, c'est le fait qu'il y ait une professionnelle auprès de son enfant. Elle précise qu'elle « est très contente de l'expérience que son fils a eu en Réussite Educative ». Cependant, elle a regretté que les rencontres ne soient pas plus fréquentes, c'est à dire deux fois par mois. La présentation du dispositif à la maman a été faite par l'école, ce qu'elle a apprécié. Cela l'a rassuré. L'école est un lieu connu et reconnu comme professionnel. En effet il était question de choses personnelles dont il est difficile de parler. Le fait qu'elles soient abordées dans un cadre considéré comme sûr en a facilité l'expression.

Le parcours s'est traduit par un suivi psychologique (psychologue de la Réussite Educative). L'enfant a apprécié ces espaces de parole. La maman précise qu'elle a éprouvé des difficultés à constater ce que ce suivi pouvait produire.

L'accompagnement réalisé par la Réussite Educative a permis de travailler la relation mère / enfant. La maman a dit avoir pris de la distance vis-à-vis de son fils et s'être interrogé sur sa manière d'éduquer son enfant. Elle exprime l'intérêt d'un professionnel, tiers, dans ce cas.

Elle précise que les conditions de mise en place de l'accompagnement lui ont convenues. Elle a apprécié que cela se déroule à l'école mais précise que si cela s'était déroulé dans un autre service, elle serait également venue. Cependant, elle aurait trouvé plus délicat que cela se passe au domicile dès le début. Elle note que la Réussite Educative a été à son écoute. La référente a souvent discuté avec son fils, ainsi qu'avec elle, de ses difficultés. Elle a apprécié que la référente lui explique le travail réalisé avec son fils systématiquement.

La maman a constaté que son fils s'est senti soutenu. Son fils a apprécié la référente de parcours et était en confiance. Elle regrette seulement qu'il y ait eu un changement de référent en cours de parcours.

Aujourd'hui son fils a grandi et il est plus autonome. Pour la maman, ce changement est le résultat de l'intervention de la référente, du psychologue, également du CMPP où elle l'emmène aujourd'hui, et du soutien proposé par l'école le midi. Elle précise que son fils apprécie ces aides au sein desquelles il est bien entouré. Dans ce parcours, les parents se sont remis en question. La maman s'est forcée un peu pour être moins derrière son fils et être moins angoissée.

Elle conseillerait la Réussite Educative car cela peut aider les enfants. Si elle rencontrait un problème à l'avenir elle solliciterait l'école, s'il s'agit d'une question scolaire, puis la Réussite Educative, et après le CMPP.

## LES POINTS A AMELIORER LES PROPOSITIONS

- ⇒ Renforcer les temps de bilan intermédiaire avec les partenaires et d'information concernant l'avancée des parcours (Groupe Technique)
- ⇒ Réaliser une évaluation fine à la fin de chaque parcours, avec les partenaires et la famille
- ⇒ Communiquer sur la manière de travailler des référents de parcours et sur le travail réalisé
- ⇒ Proposer à des professionnels qui ne fréquentent pas le Groupe Technique de venir observer son fonctionnement (Conseiller Principal d'Education, directeur de CLSH ...)
- ⇒ Réactiver la présence de professionnels du champ sanitaire (service de santé scolaire, médecine de ville) au Groupe Technique
- ⇒ Réfléchir à l'opportunité / l'intérêt / les effets pervers d'un bilan écrit des parcours
- ⇒ Réfléchir / préciser les critères d'éligibilité du public à la Réussite Educative